

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.1 Date de révision 25.08.2010

Date d'impression 13.09.2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	:	Formaldehyde solution
Code Produit	:	F8775
Marque	:	Sigma
Société	:	Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l L'Isle D'Abeau Chesnes F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER
Téléphone	:	+330474822840
Fax	:	+330474956808
Numéro d'Appel d'Urgence	:	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59
Adresse e-mail	:	eurtechserv@sial.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EC) 1272/2008

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)

Corrosion cutanée (Catégorie 1B)

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)

Cancérogénicité (Catégorie 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3)

Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.

Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contenu d'étiquette

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H311

Toxique par contact cutané.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H331

Toxique par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

H370

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Symbole(s) de danger	
T	Toxique
Phrase(s) R	
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R39/23/24/25	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrase(s) S	
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Autres dangers - aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : Formalin

Formule : CH₂O

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
Formaldehyde				
50-00-0	200-001-8	605-001-00-5	Carc. 2; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1B; Skin Sens. 1; H314, H301, H311, H317, H331, H351 T, Carc.Cat.3, R23/24/25 - R34 - R40 - R43	36,5 - 38 %
Methanol				
67-56-1	200-659-6	603-001-00-X	Flam. Liq. 2; Acute Tox. 3; STOT SE 1; H225, H301, H311, H331, H370 F, T, R11 - R23/24/25 - R39/23/24/25	>= 10 - <= 15 %
Water				
7732-18-5	231-791-2	-	-	>= 47 - <= 53,5 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

En cas de début d'incendie, utiliser de la mousse ou du CO₂. Pour des incendies plus importants, appliquer de l'eau le plus rapidement possible. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brume ou de pulvérisation ; jets bâtons inefficaces. Noyer les containers concernés avec de grandes quantités d'eau

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles**

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer dans un endroit frais.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Formaldehyde	50-00-0	VME	0,5 ppm	2005-02-01	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

Remarques	Substances préoccupants pour l'homme en raison déffets cancérogènes possible Valeurs limites indicatives				
		VLCT (VLE)	1 ppm	2005-02-01	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Substances préoccupants pour l'homme en raison déffets cancérogènes possible Valeurs limites indicatives				
Methanol	67-56-1	VME	200 ppm 260 mg/m3	2007-12-01	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
Remarques	La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m3	2007-12-01	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail Risque de pénétration percutanée Valeurs limites indicatives				
		TWA	200 ppm 260 mg/m3	2006-02-09	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif				

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide, clair
Couleur	incolore

Données de sécurité

pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	64 °C - coupelle fermée
Température d'inflammation	300 °C
Limite d'explosivité, inférieure	7 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	73 %(V)
Pression de vapeur	69 hPa à 37 °C
Densité	1,016 g/cm ³
Hydrosolubilité	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	1,04 - (Air = 1.0)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Aniline, phénol, Isocyanates, Anhydrides d'acide, Acides forts, Des bases fortes, Oxydants forts, Amines, Peroxydes

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 100 mg/kg (Formaldehyde)

CL50 Inhalation - rat - 203 mg/m³(Formaldehyde)

Remarques: Sensibilité et Nerf périphérique:Paralyse spasmodique avec ou sans modification sensorielle
Effet comportemental:Convulsions ou action sur le seuil de la crise d'épilepsie Effet comportemental:Excitation

DL50 Dermale - lapin - 274 mg/kg (Formaldehyde)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin - Irritation sévère de la peau - 24 h (Formaldehyde)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin - Irritation sévère des yeux (Formaldehyde)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des réactions allergiques respiratoires et cutanées. (Formaldehyde)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut modifier le matériel génétique. (Formaldehyde)

(Formaldehyde)

(Formaldehyde)

Cancérogénicité

Il s'agit d'un élément ou contient un élément répertorié comme cancérigène selon les normes des organisations suivantes: IARC, OSHA, ACGIH, NTP ou EPA. (Formaldehyde)

Évidence limitée de cancérogénicité dans les études sur les animaux (Formaldehyde)

(Formaldehyde)

IARC: 1 - Group 1: Cancérigène pour l'Homme (Formaldehyde)

Toxicité pour la reproduction

(Formaldehyde)

(Formaldehyde)

donnée non disponible (Formaldehyde)

Sur la base de tests en laboratoire sur des animaux, la surexposition peut causer une ou des affections reproductives. (Formaldehyde)

(Formaldehyde)

(Formaldehyde)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible (Formaldehyde)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible (Formaldehyde)

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Peau	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque des brûlures des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Toux, douleurs à la poitrine, Troubles respiratoires, Troubles digestifs, Peut provoquer des convulsions., A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. (Formaldehyde)

Information supplémentaire

RTECS: LP8925000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

Toxicité pour le poisson	CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 121 mg/l - 96 h (Formaldehyde)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	CE50 - Daphnia magna - 14,6 mg/l - 48 h (Formaldehyde)
Toxicité pour les	mortalité LOEC - Phyllospora comosa - 0,1 mg/l - 96 h (Formaldehyde)

algues

mortalité NOEC - Phyllospora comosa - < 0,1 mg/l - 96 h (Formaldehyde)

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité Biotique/Aérobique (Formaldehyde)
Résultat: 90 % - Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible (Formaldehyde)

Évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques.

donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Ce produit combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Numéro ONU: 1198 Classe: 3 (8) Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: FORMALDÉHYDE EN SOLUTION INFLAMMABLE

IMDG

UN-Number: 1198 Class: 3 (8) Packing group: III EMS-No: F-E, S-C
Proper shipping name: FORMALDEHYDE SOLUTION, FLAMMABLE
Marine pollutant: No

IATA

UN-Number: 1198 Class: 3 (8) Packing group: III
Proper shipping name: Formaldehyde solution, flammable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES DONNÉES

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Carc.	Cancérogénicité
Flam. Liq.	Liquides inflammables
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Skin Corr.	Corrosion cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
F	Facilement inflammable
R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
T	Toxique
R39/23/24/25	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Autres informations

Copyright 2010 Sigma-Aldrich Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.
 Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.
 Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.
